



Les 36 contrats-vie multisupports *offensifs*

Ces Trophées décernés en 2007 par *Le Revenu* récompensent les 36 meilleurs contrats multisupports offensifs de plus de 50 fonds. 12 trophées d'or, 14 trophées d'argent et 10 trophées de bronze

Catégorie
multisupport
offensif
Plus de
50 fonds
**Les 12 Trophées
d'Or 2007**

Contrat (Assureur) Distributeur	Nombre de supports	Frais du contrat				Note technique (sur 20)	Performances 2006		Note financière (par rapport au marché)
		sur versements	de gestion	d'arbitrage variables	fixes		Fonds en €	Profil dynamique	
Le Compte Signatures (La Mondiale Partenaire) Financière Magellan	167	5 %	0,95 %	0,50 %	0 €	15/20	+ 3,95 %	+ 16,53 %	■ ■ ■ □ □ □

Ce trophée d'or distingue ce contrat d'assurance vie comme l'un des meilleurs du marché, sur la base de l'analyse multicritère mise au point par *Le Revenu*

Avec les modernisations des dernières années, les contrats d'assurance vie multisupports les plus sophistiqués sont devenus des outils indispensables pour gérer efficacement votre patrimoine. Pour tenir compte des évolutions du marché, nous avons distingué dans cette catégorie les contrats disposant de plus de 50 supports d'investissement qui permettent de cibler très précisément vos placements.

Vous pouvez souscrire à ces contrats par trois types d'intermédiaires: les réseaux bancaires, les conseillers en gestion de patrimoine indépendants (CGPI) et les courtiers sur Internet. Leurs niveaux de services et de conseils sont très variables et nous en tenons compte dans notre notation. Vous ne bénéficierez pas de la même personnalisa-

tion des recommandations avec un contrat sur Internet, dans une agence bancaire ou auprès d'un conseiller indépendant. Les frais ne sont pas non plus les mêmes.

Quatre contrats font leur entrée dans la sélection des Trophées d'Or des meilleurs multisupports offensifs. **Le Compte Signatures**, de Financière Magellan, a augmenté sa gamme de 150 à 167 fonds. Ses caractéristiques techniques sont parmi les meilleures en terme de souplesse (aucune restriction d'arbitrages, garantie plancher en cas de décès accidentel incluse dans les frais de gestion) et les frais d'arbitrage sont modérés sans aucun minimum fixe. Les frais sur versements de 5 % peuvent sembler élevés, mais ils sont négociables et ressortent, dans la pratique, à 1,9 % en moyenne.